

(a) Encourager une utilisation plus efficace de nos ressources

Regroupés dans le cadre de l'Initiative d'écocivisme du gouvernement fédéral, les Partenaires de l'environnement ont réservé une partie de leur subvention pour aider des groupes communautaires à faire du compostage et à mettre sur pied des projets de recyclage. Bien que ces derniers aient eu pour but précis de réduire le volume des ordures jetées dans les décharges, un large pourcentage d'entre eux comportaient un volet visant à sensibiliser le public au recyclage, à la diminution de la consommation et à la réutilisation des produits.

Les entreprises canadiennes de production d'électricité sont en train de passer d'une gestion axée sur l'offre à une gestion axée sur la demande afin de réduire les pointes de la demande (et, du même coup, retarder l'ajout de grandes installations de production) et de diminuer l'utilisation de l'électricité. Ces mesures ont déjà des incidences sensibles du point de vue des économies d'énergie. Hydro Ontario est le plus important service public d'électricité du Canada. Cette société estime que, depuis 1992, ses initiatives en matière de gestion énergétique ont entraîné une baisse de 3 p. 100 de la demande, soit des économies de 312,4 mégawatts sur le plan de la demande et de 1,8 terawatt par heure en matière d'énergie.

Autre exemple, l'Église unie du Canada, l'une des plus importantes confessions du pays, a fait de la modification des modes de consommation et des styles de vie la pierre angulaire de son énoncé de politique «One Earth Community - Ethical Principles of Environment and Development» [Une seule collectivité sur Terre : Principes moraux en matière d'environnement et de développement]. Elle y encourage ses fidèles à évaluer les édifices à vocation religieuse afin d'y garantir une utilisation raisonnable de l'énergie et des matériaux.

Pour les Inuit du Canada qui ont été contraints de modifier leur style de vie traditionnel à la suite de la contamination de l'environnement, la principale variable des changements à apporter aux modes de consommation constitue l'utilisation, dans une optique de développement durable, des ressources de la faune et de la flore. Pour donner suite aux préoccupations des Inuit, la SPEA met l'accent, entre autres, sur l'utilisation des ressources dans le contexte du développement durable.

(b) Réduire au minimum la production de déchets

Le Protocole national sur l'emballage (PNE) comprend un ensemble de politiques visant à réduire au minimum les effets de l'emballage sur l'environnement et à diminuer d'au moins 50 p. 100 d'ici l'an 2000, par rapport au niveau de 1988, le volume des emballages envoyés au rebut. L'objectif provisoire de 20 p. 100 fixé pour le 31 décembre 1992 a été atteint.